



GEPSO

**GROUPE NATIONAL DES ÉTABLISSEMENTS
PUBLICS SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX**

Rapport annuel

2025

© Morgane Legall

WWW.GEPSO.FR

3	ÉDITO
4	LE GEPSo
5	LES ADHÉRENTS DU GEPSo EN 2025
6	LA GOUVERNANCE ET L'ÉQUIPE DU GEPSo
7	LES COMMISSIONS ET DÉLÉGATIONS RÉGIONALES
8	LE BILAN FINANCIER
10	2025 EN BREF
12	FÉDÉRER
18	ACCOMPAGNER
22	INNOVER
24	S'ENGAGER
26	ON EN PARLE EN 2025
30	LES PUBLICATIONS GEPSo 2025

GEPSO 25-27, rue de Tolbiac 75013 Paris
Directeur de la publication: Julien Blot
Coordination éditoriale: Noémie Hervé
Conception graphique et mise en page: David IGLESIAS
© GEPSo / Mai 2026 / Tous droits réservés / www.gepso.fr

ÉDITO

JULIEN BLOT

Président du GEPSO



De l'action et encore de l'action !

Cette année encore, le GEPSO s'est illustré par sa capacité à concevoir et proposer mais surtout à vivre dans l'action. Un point d'orgue : la mobilisation des adhérents en assemblée générale pour valider le projet associatif 2025-2030 et déjà la proposition de le partager en régions avec les adhérents, professionnels et personnes accompagnées.

Le chemin parcouru est balisé par les grands événements : l'anniversaire de la loi du 11 février 2005 puis les Assises nationales de la protection de l'enfance en fin d'année. Et aussi par les travaux des commissions et groupes de travail, les partenariats en recherche qui tous contribuent à tracer ce chemin et à donner à l'aventure toute sa force.

Le GEPSO est une mosaïque d'adhérents fédérés pour accompagner, innover et s'engager au service des personnes vulnérables. C'est une vraie fierté : le réseau des adhérents reste mobilisé pour enrichir les projets menés en régions et au national. L'union fait la force, et il en faut aussi pour faire entendre la parole du service public aux différents acteurs.

« C'est une vraie fierté : le réseau des adhérents reste mobilisé pour enrichir les projets menés en régions et au national. »

Avec son projet associatif, le GEPSO innove pour plus de participation des personnes accompagnées dans la vie même de l'association. La formation sur la démarche projet en co-construction : personnes accompagnées / professionnels ou encore le rôle d'usager-expert ou simplement de témoin lors des événements comme les Assises en sont l'illustration la plus extraordinaire. C'est ce qui rend notre démarche collective authentique et qui lui donne tout son sens.

En 2025 enfin, nous avons souhaité la bienvenue à Noémie HERVE qui a rejoint le GEPSO comme déléguée nationale. Un immense merci, ainsi qu'à l'équipe nationale !

LE GEPSO

Créé en 1982, le GEPSO, groupe national des établissements publics sociaux et médico-sociaux, fédère des établissements et services publics qui accompagnent des personnes en situation de vulnérabilité : enfants protégés, enfants et adultes en situation de handicap, personnes âgées et personnes en situation de précarité. Depuis plus de 40 ans, l'association promeut au niveau national les droits et l'autonomie des personnes vulnérables pour favoriser « une citoyenneté effective pour toutes et tous ».

NOS VALEURS

INCONDITIONNALITÉ

Dans l'esprit et les valeurs du service public, le GEPSO soutient l'accueil de tous les publics quelle que soit leur situation.

DIVERSITÉ

La richesse du GEPSO repose sur la diversité des publics, des dispositifs d'accompagnement et des territoires qu'il réunit.

PARTAGE

Organiser des rencontres, des réflexions, des actions avec les professionnels, les partenaires, les personnes accompagnées pour partager nos expertises, expériences et savoirs

EGALITÉ

Le GEPSO est attaché à l'égalité de traitement des personnes accompagnées ainsi que des professionnels des établissements et services

ENGAGEMENT

Le GEPSO réunit des personnes engagées pour la défense des droits des personnes vulnérables et d'une offre de service public adaptée aux attentes et aux besoins des personnes

NOS MISSIONS

FÉDÉRER

Le GEPSO fédère les professionnels et les personnes concernées pour améliorer les pratiques professionnelles et promouvoir le service public sociaux et médico-social. Il met en réseau les établissements et services publics sociaux et médico-sociaux, anime des échanges de pratiques, repère et valorise les expériences déployées sur le terrain.

ACCOMPAGNER

Le GEPSO accompagne et forme les professionnels, partenaires et personnes concernées et participe à la promotion et à la diffusion d'outils pour accompagner les évolutions du secteur ; il sensibilise et informe le grand public sur les enjeux sociaux et médico-sociaux.

INNOVER

Le GEPSO formule des propositions d'évolution des organisations et des pratiques pour mieux répondre aux besoins et attentes des personnes vulnérables. Il soutient la production de données en s'appuyant sur les résultats de mesures d'impact et la recherche et en associant les premiers concernés, et participe à l'élaboration des politiques publiques du secteur social et médico-social.

S'ENGAGER

Le GEPSO s'engage en faveur du service public social et médico-social en tant qu'espace d'accompagnement inconditionnel au service de l'inclusion et de l'autonomie des personnes. Il promeut et valorise les métiers du travail social, favorise leur reconnaissance et coconstruit le service public avec les personnes accompagnées.



EN SAVOIR PLUS

Retrouvez [le projet associatif 2025-2030](#)
Visionnez [la vidéo de présentation](#)

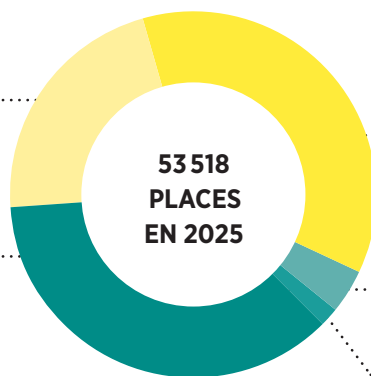
LES ADHÉRENTS DU GEPSO EN 2025

Le GEPSO compte 241 adhérents (organismes gestionnaires d'ESSMS) en 2025 (contre 248 en 2024).
Ils représentent au total 53 518 places agréées, soit une diminution de 0,04% par rapport à 2024 (- 20 places).

RÉPARTITION DES PLACES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Enfants en situation de handicap
11 623 PLACES 21,7%

Aide sociale à l'enfance (ASE)
19 519 PLACES 36,5%



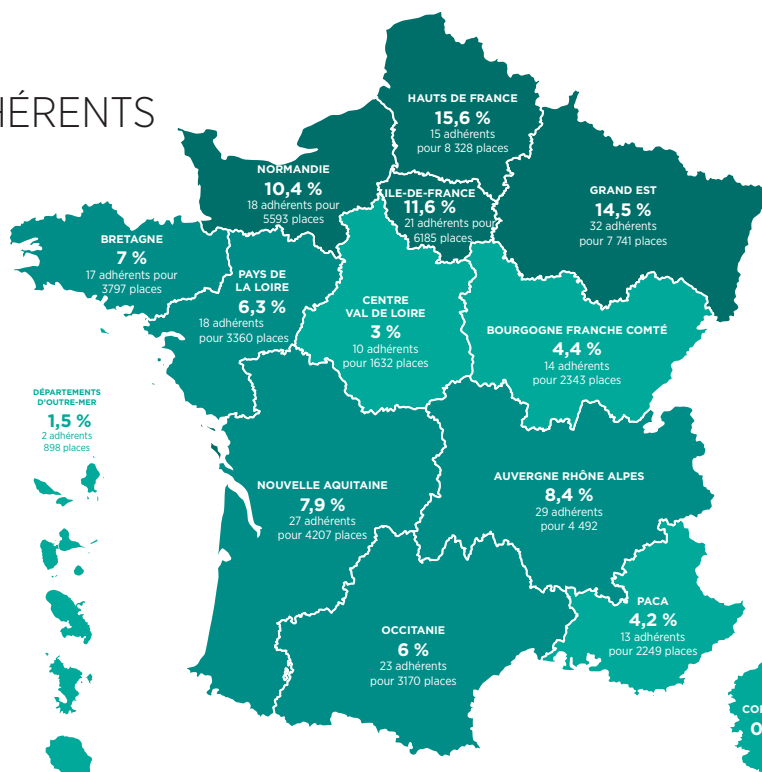
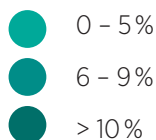
Adultes en situation de handicap
19 459 PLACES 36,4%

Personnes âgées
2 061 PLACES 3,8%

Lutte contre l'exclusion
856 PLACES 1,6%



RÉPARTITION DES ADHÉRENTS ET DES PLACES PAR RÉGION



LA GOUVERNANCE ET L'ÉQUIPE DU GEPSO

L'année 2025 a été marquée par l'arrivée d'une nouvelle Déléguée nationale et par l'accroissement de l'équipe salariée avec la création d'un CDD sur les missions de communication.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'association est dirigée par un Conseil d'administration composé de 24 membres. Le bureau met en œuvre les orientations fixées par le Conseil d'administration. Il est composé de 9 membres.

Membres du bureau

- **Président Julien Blot**
AUPERAS /EHPAD Mille Sourires
- **Vice-présidente Julie Ducolomb-Pechalrieux**
Maison Départementale de l'Enfance de l'Ain
- **Trésorier Franck Bottin**
Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille de la Gironde
- **Secrétaire Christine Baret**
Etablissement Social de Travail et d'Hébergement Isérois (ESTHI)
- **Jean-Pierre Boissonnat**
Personne physique qualifiée (PPQ)
- **Mylène Flament**
Institut Départemental de l'Enfance de la Famille et du Handicap pour l'Insertion (IDEFHI)
- **Claire Hugenschmitt**
Etablissements Publics d'Hallouvy d'Ille-et-Vilaine
- **Sébastien Jacquet**
EPNAK
- **Jean-Pierre Stelitano**
Personne physique qualifiée (PPQ)

L'ÉQUIPE GEPSO

L'équipe du siège accompagne le réseau des adhérents dans la mise en œuvre des actions. En 2025, elle est composée de 5 personnes (4,6 ETP).

En 2025, l'équipe était composée de 5 personnes

- **Jeanne Cornaille puis Noémie Hervé**
Déléguée nationale (CDI),
- **Thomas Larrieu**
Chargé de plaidoyer et d'animation de réseau (CDI)
- **Ophélie Pépin**
Chargée de formation (CDI)
- **Manal Falah**
Chargée de communication et community manager (CDD)
- **Léa Chouat**
Chargée de mission handicap et participation sociale (alternance jusqu'à septembre 2025)

La mutualisation avec HOSMOZ (ex-Réseau GESAT) sur les fonctions comptabilité et gestion s'est poursuivie.

EN 2025

5

réunions du Conseil d'administration

6

réunions du bureau

1

Assemblée générale le 25 mai 2025 à Paris, dans les locaux de l'Institut National des Jeunes Aveugles (INJA)

LES COMMISSIONS ET DÉLÉGATIONS RÉGIONALES

En 2025, un nouveau groupe de travail dédié au sujet de la contenance et de la contention a été créé.

LES COMMISSIONS

Commission Parcours handicap

- GT Travail protégé / Travail adapté
- GT Assises Nationales du Handicap
- GT Inclusion scolaire
- GT Contenance et contention

Commission Parcours Prévention Protection de l'enfant (C3PE)

- GT PEGASE
- GT Parentalité
- GT Parcours et continuité du parcours en protection de l'enfance
- GT Assises nationales des Foyers de l'enfance
- GT Petite enfance en protection de l'enfance

Commission Evolution de l'offre

- Comité éditorial de l'InfoPublic
- GT « Les jeudis de l'innovation »

Commission Usagers et citoyenneté

- Comités régionaux des personnes accompagnées
- « Le Réseau » du GEPSO
- GT "Les mercredis des bonnes pratiques"
- GT Inclusion et précarité

Commissions Parcours Prévention Personnes Agées (C3PA)

LES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES (DR)

11 Délégations régionales (DR) en 2025

- Bourgogne Franche-Comté
- Ile-de-France
- PACA
- Grand Ouest (Bretagne et Pays de la Loire)
- Normandie
- Occitanie
- Nouvelle Aquitaine
- Hauts de France
- Grand Est
- Auvergne Rhône-Alpes
- Centre Val de Loire

EN 2025

11

délégations
régionales

+24

réunions de délégations

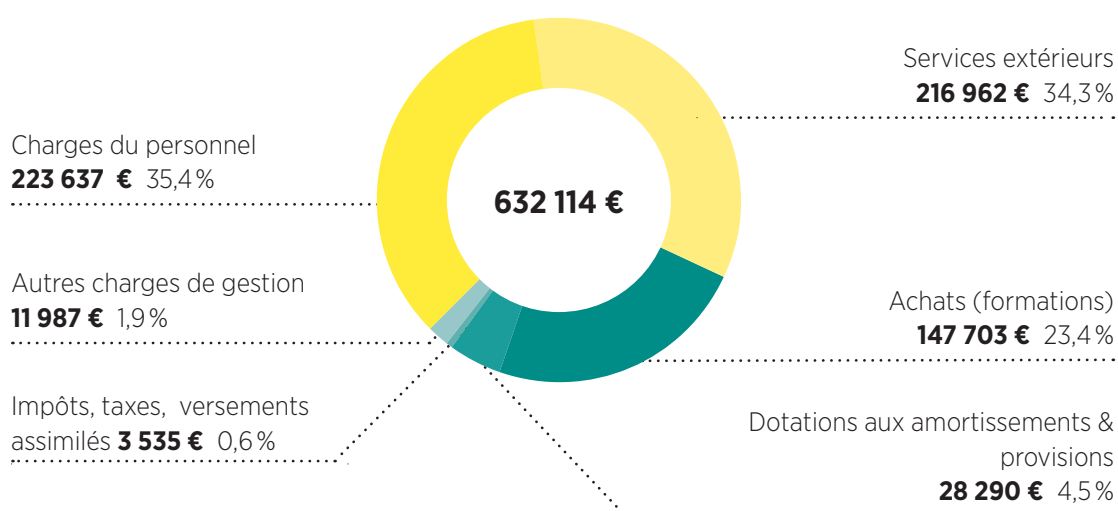
2

réunions annuelles
par délégation en
moyenne

LE BILAN FINANCIER

Le bilan financier 2025 est marqué par une diversification des ressources et par une activité dynamique avec les Assises nationales des établissements publics de la protection de l'enfance.

CHARGES 2025



LES CHARGES DE PERSONNEL

Les frais de personnel pour l'exercice clos se sont établis à 223.63K € contre 219.22K € pour l'année 2024 soit une augmentation de +2.01 %.

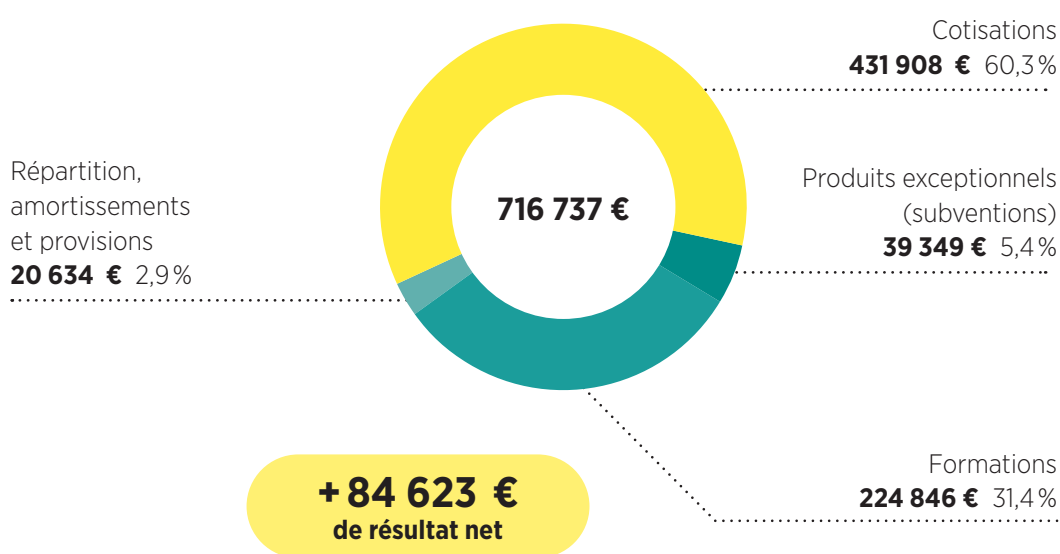
LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Les Frais généraux : ces dépenses concernent les frais de fonctionnement des locaux du siège qui se sont élevés à 216.96 K € pour cette année.

Frais de déplacements et organisation des instances de gouvernance : Bureau, Conseil d'Administration et AG, équipe Gepso, Séminaire CA et commissions (38,96 K€).

Dépenses liées aux formations organisés par le GEPSO : Elles représentent la somme de 147.70 K € contre 100.62K € en 2024 soit une hausse de 46.78 % qui s'explique par l'organisation de 4 formations : les Assises nationales des établissements publics de la protection de l'enfance, la journée nationale PEGASE, la formation « La démarche projet en co-construction : personnes accompagnées / professionnels » ainsi qu'une formation en format intra « référentiel d'évaluation de la qualité des ESSMS de la HAS ».

PRODUITS 2025



LES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les recettes des appels à cotisation se sont établies à 431 K euros contre 405 K € pour 2024, reflétant la stabilité et la fidélité des membres du réseau.

LES AUTRES PRODUITS

Dans cette catégorie, les principaux produits viennent des formations qui ont généré 224,8 K € soit respectivement pour les Assises nationales des établissements publics de la protection de l'enfance (179 K €), pour la journée nationale Pégase (22,6 K €), pour la formation « La démarche projet en co-construction : personnes accompagnées / professionnels » (17,2 K €) et la formation en intra « référentiel d'évaluation de la qualité des ESSMS de la HAS » (6 K €).

Par ailleurs, les autres produits proviennent des reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges et produits divers à hauteur de 20,6 K € ainsi que des subventions à hauteur de 39,34 K €. (30K€ de la DGCS, et produits divers 9,34K€).

2025 EN BREF

FÉVRIER

Mobilisation aux côtés du Collectif Handicaps pour les 20 ans de la loi du 11 février 2005

FÉVRIER

Publications des 12 recommandations du GEPSO pour améliorer l'accompagnement des PHV

26 MARS

Webinaire GEPSO x Face à l'Inceste et accompagner - L'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants dans les institutions

7 AVRIL

Colloque du GEPSO au Sénat sur la protection de l'enfance

17 & 18 AVRIL ET 23 JUIN

Session pilote de formation « La démarche projet en co-construction : personnes accompagnées/professionnels »

23 MAI

Assemblée générale ordinaire et approbation du nouveau projet associatif du GEPSO

5 JUIN

3^{ème} Journée nationale PEGASE



ZOOM SUR LE SEMINAIRE ANNUEL DU GEPSO

Les administrateurs et pilotes des Commissions et groupes de travail du GEPSO se sont réunis les 2 et 3 juillet à Bourg-en-Bresse.

La 1^{ère} journée a été rythmée par plusieurs interventions qui ont nourri les participants sur les enjeux de transition écologique et sociale avec Nicolas Antenant, Docteur en philosophie, Meddy Escuriet, Docteur en géographie, mais aussi des témoignages de terrain avec Barbara Proffit (CDEF D'Eysines) et Jérôme Passicouset (EPHESE).

La 2^{ème} demi-journée a été l'occasion de travailler sur le plan d'action en lien avec le projet associatif 2025-2030.



© GEPSO

- 2 ET 3 JUILLET**
Séminaire annuel GEPSO (Bourg-en-Bresse)
- 19 SEPTEMBRE**
Lancement du GT Assises nationales du handicap 2026
- 9 OCTOBRE**
Publication de l'enquête GEPSO/FHF sur la situation financière des établissements publics du handicap
- 16 OCTOBRE**
Conférence de presse « Les vieux méritent mieux ! »
- 3 NOVEMBRE**
Audition du GEPSO au Sénat sur le PLFSS 2026
- 4 & 5 DÉCEMBRE**
Assises nationales des établissements publics de la protection de l'enfance : « Protéger sans enfermer - détermination des pratiques professionnelles »



FÉDÉRER

Les professionnels et les personnes concernées pour améliorer les pratiques professionnelles et promouvoir le service public social et médico-social

La richesse du GEPSO réside dans sa capacité à mobiliser la diversité des établissements, professionnels et personnes accompagnées qu'il réunit. L'association met en œuvre au quotidien des actions visant à favoriser l'interconnaissance entre les professionnels et personnes accompagnées, la mutualisation des savoirs, des expertises et expériences existants au sein de son réseau.

PROTECTION DE L'ENFANCE

COLLOQUE AU SÉNAT

Le 7 avril 2025, le GEPSO a organisé un colloque au Sénat « Quelles solutions pour la protection de l'enfance ? ». Sous le marrainage de Marion Canalès (sénatrice du Puy-de-Dôme) et de Laurence Rossignol (sénatrice du Val-de-Marne), ce colloque a été l'occasion de présenter et détailler le rapport « Des enfants à protéger, 70 propositions pour agir vite » publié par le GEPSO en novembre 2024 avec la Fondation Jean-Jaurès, en partenariat avec Repairs! 94 et l'association Speak. L'occasion également de donner la parole aux acteurs de la protection de l'enfance pour qu'ils partagent leur vision de la situation, leurs priorités et les actions menées pour faire face à la crise qui frappe la protection de l'enfance.

Le saviez-vous ?

Le GEPSO est membre du comité de pilotage de la mesure « Lutter contre les violences dans les structures qui accueillent les enfants » (mesure 5) du plan de lutte contre les violences faites aux enfants 2023-2027. Piloté par l'association Contre les Violences sur Mineurs (CVM), le deuxième axe de cette mesure vise à créer une mallette pédagogique de sensibilisation sur le repérage et le signalement des situations de violences faites aux enfants et aux adolescents dans les établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) de la protection de l'enfance. Plusieurs établissements adhérents au GEPSO sont impliqués dans la phase pilote du programme.



ZOOM sur le groupe de travail Inclusion scolaire

Créé à la fin de l'année 2024 par le GEPSO, le GT Inclusion scolaire permet aux professionnels d'échanger sur les enjeux soulevés par le sujet, la multiplicité des dispositifs d'inclusion scolaire et l'articulation entre établissements, collectivités et éducation nationale. L'objectif du groupe est de construire une note de positionnement sur le sujet pour partager les constats et recommandations du GEPSO, et de réaliser une enquête auprès des acteurs investis sur le sujet pour porter des propositions communes d'évolution et d'amélioration de l'inclusion scolaire.

HANDICAP

GROUPE DE TRAVAIL ESAT

- Participation à la relecture des projets de décrets dans le cadre des réunions bi-mensuelles entre les fédérations et la DGCS
- En 2025, le GT s'est fortement mobilisé via un enquête sur les retards dans le versement des aides aux postes conduite conjointement par un collectif interassociatif : ANDICAT, l'Apajh, APF France Handicap, la FEHAP, le GEPSO, Nexem, l'Unapei et l'Uniopss. Les résultats, issus de 124 réponses couvrant 275 établissements sur l'ensemble du territoire, confirment la persistance de difficultés importantes, tant pour les établissements que pour les travailleurs accompagnés.
 - o 70 % des établissements ont connu ou connaissent des retards
 - o Les impacts principaux des retards : stress et anxiété, impact sur la qualité de vie au travail et tensions dans l'établissement, difficultés de trésorerie, avance de frais par l'organisme gestionnaire. Certains établissements mentionnent également la complication des relations avec les fournisseurs, des reports d'investissements, des retards dans le paiement des charges liées au fonctionnement de l'ESAT ou encore des agios bancaires.
- Le GEPSO et ses partenaires ont transmis les résultats de cette enquête à la direction générale de l'action sociale (DGCS) pour alerter sur la situation et appellent à une réponse structurelle pour prévenir de nouveaux retards à venir.

INSERTION

En 2025, le GEPSO a créé un nouveau groupe de travail sur la précarité et l'inclusion. Dans la continuité de la loi Asile Immigration, plusieurs structures ont été touché par une politique plus « restrictive » sur certains territoires concernant les personnes étrangères. C'est notamment le cas des CHRS, les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, qui ont pour mission d'assurer l'accueil, le logement, l'accompagnement et l'insertion sociale des personnes ou familles connaissant de graves difficultés en vue de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale. Cette logique est en contradiction avec les principes de non-discrimination et d'inconditionnalité de l'accueil propre au service public, et met en difficulté les professionnels comme les personnes concernées. Face à ce constat, le GEPSO a créé un groupe d'échange pour répertorier les dispositifs nationaux ou régionaux déployés aujourd'hui pour répondre à l'accompagnement et la prise en charge « hors des murs » du public concerné.

PERSONNES ÂGÉES

Élaborer les recommandations relatives aux Personnes handicapées vieillissantes (PHV).

L'ÉLABORATION DE 12 RECOMMANDATIONS

Après avoir organisé plusieurs webinaires sur la thématique des PHV et réalisé l'édition 2024 de sa revue annuelle sur ce sujet, le GEPSo propose 12 recommandations pour améliorer durablement l'accompagnement des PHV en France.

1. Réformer le GIR et le GMP: Instaurer une procédure dérogatoire pour les PHV de moins de 60 ans, adapter le GMP des EHPAD et prévoir une révision biennale des financements.

2. Renforcer les actions de prévention: Créer une enveloppe budgétaire dédiée à la lutte contre la dénutrition, les programmes d'activités physiques adaptées et les actions de stimulation cognitive et sociale.

3. Valoriser les infirmiers coordinateurs (IDEC): Élargir la nouvelle bonification indiciaire (NBI) pour mieux reconnaître leur rôle et leur expertise.

4. Créer un financement national dédié: Instaurer une ligne budgétaire nationale pour l'accompagnement des PHV, inscrite dans la cinquième branche de la Sécurité sociale.

5. Améliorer les transitions en ESAT: Confier aux ESAT la mission de préparer la fin d'activité des travailleurs handicapés avec un accompagnement individualisé.

6. Repérer précocement les besoins des PHV: Demander aux MDPH d'évaluer les besoins médico-sociaux des PHV dès 50 ans, en partenariat avec les ESMS et les familles

7. Élaborer un référentiel national: Sous l'égide de la HAS, créer des recommandations de bonnes pratiques pour l'accueil des PHV en EHPAD.

8. Réaliser des diagnostics territoriaux: Rendre obligatoire la réalisation de diagnostics territoriaux partagés et élaborer des projets d'accompagnement pour chaque PHV.

9. Former les professionnels: Intégrer des thématiques liées au vieillissement des personnes en situation de handicap dans les formations initiales et continues.

10. Développer l'interconnaissance: Organiser des journées d'immersion croisée et créer des espaces d'échange réguliers entre les équipes PA et PH.

11. Introduire des personnels éducatifs en EHPAD: Permettre le recrutement de personnels éducatifs pour enrichir les activités proposées aux résidents.

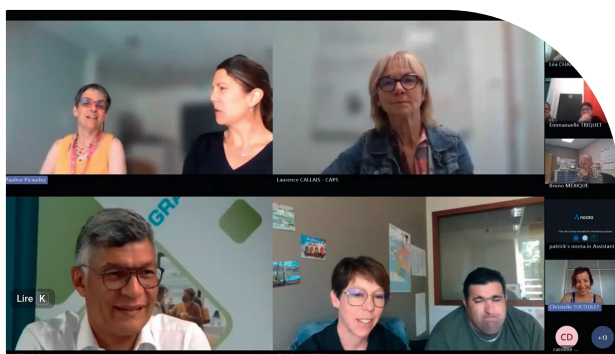
12. Instaurer un contrat d'accompagnement: Co-construire un contrat d'accompagnement individuel pour chaque PHV, définissant les objectifs, rôles et modalités d'évaluation.

Ces propositions visent à garantir des parcours de vie fluides, inclusifs et respectueux des besoins des PHV.



DÉVELOPPER ET CONSOLIDER LES ESPACES DE COLLABORATIONS ET DE PARTAGES

En 2025, le GEPSo a poursuivi ses actions d'animation de son réseau d'adhérents en proposant une série de webinaires thématiques ainsi que l'organisation des échanges entre ses membres via les « mises en relations ».



LES WEBINAIRES

EN 2025

- **Présentation de nos 12 propositions pour améliorer l'accompagnement des personnes en situation de handicap vieillissantes**
GEPSo - 25 février
- **"Prévenir et accompagner : L'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants dans les institutions"**
GEPSo x Face à l'inceste - 26 mars
- **Handicap et intelligence artificielle : potentiel, risques et défis**
GEPSo x CFHE x European disability forum x EAISF - 11 avril
- **Stop à la maltraitance institutionnelle - Agir ensemble avec les personnes en situation de pauvreté**
GEPSo x ATD Quart Monde - 17 mai 2025
- **"Protéger, c'est coopérer" : il est temps d'agir ensemble !**
AIRe, GEPSo, ANMECS, CNAEMO - 24 juin
- **« Le programme PEGASE : un suivi en santé protocolisé au service des enfants confiés »**
GEPSo x Saint Exupéry - 24 juin
- **Tiers lieu en EHPAD, l'exemple des Bistrots de Bertha**
GEPSo x Bistrots de Bertha - 14 octobre
- **Réforme de la PSC dans la FPH**
Webinaire GEPSo & MGEN - 5 novembre

8

webinaires

600

participants

ZOOM SUR LA PLATEFORME DIEZE



Depuis 2023, le GEPSO dispose d'une plateforme collaborative de partage de documents et de ressources, la plateforme « DIEZE ». Accessible à tous les professionnels issus des établissements adhérents, chaque membre peut mettre en ligne ses ressources, outils afin de favoriser le partage auprès de l'ensemble du réseau.

> www.dieze-gepso.fr

+38,5%

d'utilisateurs entre
avril 2024 et avril 2025

514

utilisateurs

LES MISES EN RELATION

EN 2025

47 fiches de synthèse de mises en relation ont été réalisées avec au total plus de 250 réponses faites par les adhérents. Les thématiques ont été très variées :

- Administration médicament FDE
- Amortissements investissements
- Amplitudes horaires
- Assurance PH enfants en stage
- Benchmarking accompagnement enfants confiés déscolarisés
- Benchmarking outils plan gestion et continuité de l'activité
- Benchmarking rémunération astreinte établissement PE
- Centre maternel
- Circuit médicament FDE
- Congés trimestriel apprentis
- Congés trimestriel maternité
- Consultation FIJAISV
- Décompte temps travail et organisation de nuit en FDE
- Décret n° 2025-844 et Décret n° 2025-845 du 25 août 2025 relatifs aux droits des travailleurs en ESAT
- Décret pouponnière
- Demande baisse budget prévisionnel
- Documents prépa évaluation HAS
- Doublure nuit
- Droit de retrait salarié
- Evaluation HAS en FDE
- Evolution PEAD
- Evolution statut juridique PEAD
- Fiches réflexes évènements graves
- GCSMS préfigurateur GTSMS
- Gestion demandes accueil d'urgence PE
- Grille Synae
- Mécénat PE
- Mise en place complémentaire santé obligatoire
- Modèle convention ANFH CNFPT
- Octroi RCS et temps partiel
- Organisation groupes transversaux
- Outils informatiques PA & PH
- Participation formation IDE
- Prise en charge couverture sociale OH ESAT en Contrat temps partiel en entreprise
- Procédure achats
- Process de recrutement en FDE + Accueils imposés par DEF
- Recentrage pôle santé vers prévention
- Règlement intérieur Conseil surveillance
- Rémunération heures supplémentaires
- RETEX cabinets évaluation externe Foyers de l'enfance
- RETEX groupe tranches d'âges élargies
- RGPD & DPO
- RH temps thérapeutique
- Suite service servitude internat
- Taille unité PE
- Temps agent PE sur les séjours
- Veille de nuit

ANIMER DES RÉSEAUX SOLIDES ET INTERCONNECTÉS AVEC LES PERSONNES CONCERNÉES

LES COMITÉS RÉGIONAUX DES USAGERS (CRU) ET LE COMITÉ RÉGIONAL DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES (CRPA)

Les CRU et le CRPA, coordonnés par le GEPSO, sont des réunions entre personnes accompagnées des établissements adhérents du GEPSO, organisées en présentiel et à l'échelle régionale. Ils ont pour mission de favoriser l'expression des usagers, de porter leur parole aux différents niveaux de décision et de faire émerger des représentants dans les instances de concertation locale et régionale. Les personnes accompagnées abordent des thématiques qu'elles ont elles-même choisies, favorisant ainsi la co-construction et l'autodétermination.

EN 2025

L'année 2025 témoigne d'une mobilisation constante et d'une forte dynamique inter-établissements.

Environ **236 participants sur l'année**.

3 CRU/CRPA ont été organisés :

- Le 21 mars 2025 à la MAS Les Colombes (ODAS 57).
Thème : vie intime, affective et sexuelle. > 90 personnes
- Le 6 juin 2025 à l'EDPAMS 08 (Ardennes). Thème : l'inclusion. > 60 personnes
- Le 28 novembre au SEISAAM (Meuse). Thème : les addictions. 86 personnes

LE « RÉSEAU »

A l'écoute des personnes accompagnées, le GEPSO anime le «Réseau», espace de dialogue où chaque personne accompagnée peut s'exprimer sur sa réalité, échanger avec les autres, dialoguer librement sur une thématique.

EN 2025

5 réunions du Réseau ont eu lieu en 2025 qui ont porté sur les thématiques suivantes :

- > 12.03 : La musique
- > 11.06 : Harcèlement / consentement
- > 17.09 : L'alimentation
- > 12.11 : La parentalité des personnes en situation de handicap
- > 3.12 : Les réseaux sociaux

A chaque fois, une trentaine de personnes de 4 à 6 établissements différents participent.

LES « MERCREDIS DES BONNES PRATIQUES »

Afin d'accompagner les adhérents dans la diffusion de bonnes pratiques en matière de participation, le GEPSO anime un rendez-vous en ligne «Les mercredis des bonnes pratiques» : un format court (1h) avec des retours d'expériences issus d'établissements et des échanges sur la thématique choisie.

2 sessions des mercredis des bonnes pratiques ont eu lieu en 2025.

- **Le sport**
- **La formation démarche projet en co-construction**

> Voir les replays sur la chaîne YouTube du GEPSO

ZOOM sur 48HBD - Edition 2025

Le GEPSO a renouvelé son partenariat avec 48HBD, fête annuelle de la bande dessinée, du manga, des comics partout en France et en Belgique. Plusieurs établissements ont pu également bénéficier d'ateliers gratuits avec des auteurs.
www.48hbd.com

Le saviez-vous ?

La participation des personnes accompagnées est au coeur du projet associatif du GEPSO. Par nos actions de plaidoyer, d'animation de réseau et de formation, nous veillons à renforcer leur pouvoir d'agir et à leur permettre d'avoir une influence sur les décisions qui les concernent.

En 2025, pour la première fois, une personne concernée et une maman de personne concernée participent au groupe de travail sur les Assises nationales du handicap, qui auront lieu à la fin de l'année 2026.

ACCOMPAGNER

et former les professionnels, partenaires et personnes concernées et informer les citoyens sur les enjeux sociaux et médico-sociaux

FORMATION « RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DES ESSMS DE LA HAS », EN INTRA, MDEA, LES 09, 10 AVRIL ET 06 MAI 2025

Après l'organisation en 2023 de cinq sessions de formation en inter sur le nouveau référentiel d'évaluation des Établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS), puis l'organisation de sa première session de formation en intra en 2024, le GEPSO a organisé une seconde session de formation en format intra en 2025 au sein d'un établissement de la protection de l'enfance adhérent

Objectifs pédagogiques :


- S'approprier les évolutions du processus d'évaluation et leurs impacts sur le pilotage de la qualité au sein de l'établissement
- Positionner la démarche d'évaluation et d'amélioration continue comme un outil de management et de pilotage.
- Mettre en place les méthodologies nécessaires pour programmer et organiser la démarche par secteur et établissement
- Organiser le déroulement des évaluations

Chiffres clés

11 professionnels formés

3 journées de formation

100% Taux de satisfaction des participants (satisfait à très satisfait)



Formation

RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DES ESSMS DE LA HAS

Publics concernés
Cadres administratifs/RH, cadres technique, logistiques, cadres socio-éducatifs, directrice, directrice adjointe de la MDEA

Pré-requis
Aucun

Durée
3 jours (soit 21h de formation), dont 1 après inter-session

Lieu
MDEA
1 Allée de la Petite Reyssoz
01000 Bourg-en-Bresse

Effectifs
Groupe de 10 personnes

Objectifs pédagogiques

Il s'agit de permettre aux participants d'être capables :

- De s'approprier les évolutions du processus d'évaluation et leurs impacts sur le pilotage de la qualité au sein de l'association.
- D'identifier les modalités de préparation des établissements/services et des équipes aux changements induits
- De positionner la démarche d'évaluation et d'amélioration continue comme un outil de management et de pilotage.
- De mettre en place les méthodologies nécessaires pour programmer et organiser la démarche par secteur et établissement
- D'organiser le déroulement des évaluations

Modalités pédagogiques

Formation en présentiel.

Exposés suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants, étude de cas, présentation d'outils et modèles.

Un support de cours sera remis aux participants (reprenant les diapositives présentées, et études de cas). Au-delà du diaporama PowerPoint, il sera notamment utilisé KLAXOON comme outil collaboratif de formation.

Le cabinet ABAQ dispose d'une plateforme de formation (QUEOVAL) permettant la mise à disposition des supports de formation et la réalisation des évaluations

Evaluation

- En amont de la formation: un questionnaire sera adressé aux participants
- Evaluation des acquis au cours de la formation (exercices d'application et études de cas)
- Evaluation des acquis de la formation en fin de session
- En fin de formation: questionnaire de satisfaction, bilan oral et évaluation des acquis de la formation
- Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

Accessibilité de la formation

Si vous avez-vous des besoins particuliers (assistance PSH, sous-titrage télétexte...) vous pouvez nous contacter à formation@gepsos.com, nous chercherons des solutions pour rendre la formation accessible. Notre livret d'accueil PSH/PMR est disponible sur notre site internet.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 47211 75
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Le saviez-vous ?

En 2025, plusieurs temps d'échange, de concertation et de travail collectif ont été menés afin de préparer le lancement en 2026 de la formation « Moniteurs d'atelier : comment accompagner le parcours des travailleurs d'ESAT ? ». Co-construite avec plusieurs partenaires du secteur (Unapei, APF France handicap, FEHAP et le GEPSO), cette démarche s'est appuyée sur les enjeux du plan de transformation des ESAT et sur l'expertise du Collectif France Emploi Accompagné.

FORMATION « LA DÉMARCHE PROJET EN CO-CONSTRUCTION : PERSONNES ACCOMPAGNÉES/ PROFESSIONNELS », 17, 18 AVRIL ET 23 JUIN 2025

En 2025, le GEPSO a organisé pour la première fois une session de formation « La démarche projet en co-construction : personnes accompagnées/ professionnels ». Durant deux jours, des binômes personnes accompagnées / professionnels se sont réunis pour travailler autrement : co-construire un projet commun, partager leurs expériences et faire évoluer leurs pratiques.

Objectifs pédagogiques :

- Savoir comment travailler ensemble sur un projet
- Construire un vrai projet ensemble et voir ce que ça change



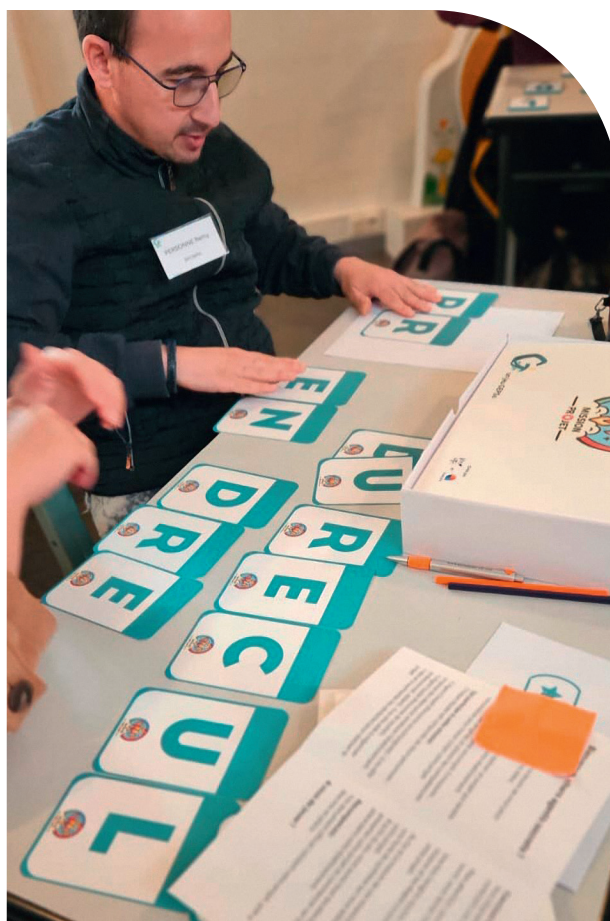
Chiffres clés

14 binômes personnes accompagnées - professionnels formés

3 formateurs et formatrices, dont 1 formateur-pair

2 journées de formation, dont 1,5 en présentiel et ½ en distanciel après intersession

100% Taux de satisfaction des participants (satisfait à très satisfait) :



JOURNÉE NATIONALE PÉGASE – PEGASE, UN SUIVI PROTOCOLISÉ EN PROTECTION DE L'ENFANCE : PREMIERS RÉSULTATS SUR LA SANTÉ DES ENFANTS DE LA COHORTE, 5 JUIN 2025

La généralisation du Programme PEGASE constitue une avancée majeure pour la santé des jeunes enfants bénéficiant d'une mesure de protection.

Cette journée de formation nationale visait à accompagner cette dynamique en réunissant les professionnels engagés dans la prise en charge de ces enfants. Elle représentait une opportunité unique de mobilisation collective pour assurer un déploiement efficace et harmonisé du programme, au bénéfice des enfants les plus vulnérables. La journée s'est terminée par une intervention de Catherine Vautrin, ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles.

Objectifs pédagogiques :

- Mesurer l'impact d'un suivi en santé protocolisé sur l'état de santé des enfants protégés
- Identifier l'importance d'un suivi précoce et structuré
- Développer la collaboration entre les acteurs de la santé, du social et la recherche

Chiffres clés

+ 90 participants

19 intervenants

1 ministre présente avec la visite de Catherine Vautrin, ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées

100% Taux de satisfaction (satisfait à très satisfait)



ASSISES NATIONALES DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE PROTECTION DE L'ENFANCE, 4 ET 5 DÉCEMBRE 2025

« L'autodétermination, un levier de la (r)évolution des pratiques professionnelles »

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre le concept et les enjeux d'autodétermination en protection de l'enfance
- Identifier des outils pédagogiques (du secteur de la protection de l'enfance, d'autres champs, d'autres pays...) permettant l'autodétermination afin de les transposer dans sa pratique
- Maîtriser son cadre d'intervention pour permettre la prise de risque

Chiffres clés

+ 450 participants

28 intervenants en plénière

5 ateliers animés par 15 intervenants

98,6% Taux de satisfaction (satisfait à très satisfait)

100% des structures répondantes au questionnaire de satisfaction annuel (inter + intra) sont satisfaites à très satisfaites quant aux formations proposées.



INNOVER

et faire évoluer les organisations et les pratiques pour mieux répondre aux besoins et attentes des personnes vulnérables.

L'évolution des connaissances dans le secteur social et médico-social comme des profils, besoins et attentes des personnes concernées nécessite d'être dans une veille et recherche permanente pour proposer et développer des solutions toujours plus adaptées et innovantes.

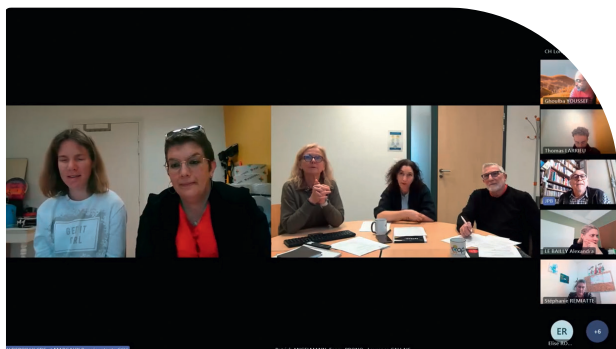
LES JEUDIS DE L'INNOVATION

Lancé en 2025, ce nouveau cycle de webinaires est porté par la Commission Évolution de l'Offre. L'objectif ? Mettre en lumière les pratiques innovantes développées au sein des établissements publics sociaux et médico-sociaux de notre réseau.

Tous les deux mois, une initiative inspirante est mise à l'honneur pour favoriser le partage des bonnes pratiques et encourager leur duplication dans un maximum d'ESMS.

En 2025, 4 webinaires ont été réalisés :

- Jeudi 3 avril - L'IDEFHI a présenté son guide des bonnes pratiques professionnelles en MECS.
- Jeudi 5 juin - L'EPMS de l'Ourcq a partagé son expérience de l'organisation en plateforme : responsabilité populationnelle, basculement sur une offre 100 % en milieu ordinaire...
- Jeudi 25 septembre- L'EPDAHAA a présenté le dispositif Assistant au Projet et Parcours de Vie (APPV) et ses enseignements.
- Jeudi 27 novembre - L'EHPAD de l'Hôpital de l'Isle-sur-Sorgue nous a ouvert les portes de son tiers-lieu « LA GUINGUETTE DE LA FONTAINE ».



ARRAVIE : A LA RETRAITE RESTER ACTEUR DE SA VIE.

Le GEPSO est membre du comité de pilotage de ce projet de recherche-action, qui propose d'étudier la trajectoire et la vie sociale et spatiale des personnes handicapées vieillissantes dans différentes situations géographiques (différents types d'espaces ruraux).

D'une durée de 24 mois, il vise principalement à documenter la transition emploi/retraite, mais aussi le mode de vie et d'habiter de personnes déjà retraitées. Sur la base d'entretiens individuels (récits de vie des personnes et entretiens avec des salariés et divers acteurs des territoires), et d'ateliers participatifs, l'objectif de ce travail de terrain est de comprendre les difficultés et enjeux, et de prendre en compte les attentes, tout en proposant des pistes d'amélioration construites avec les divers partenaires et personnes (PSH).

Les résultats de la recherche permettront de développer des supports et outils à destination des acteurs de terrain :

- Revue de littérature faisant un état des lieux de la question
- Modules de formation sur la thématique « Handicap et vieillissement »
- Atlas cartographique du bien-être territorial
- Guide de bonnes pratiques « Handicap et vieillissement »
- Podcasts radiophoniques pour une sensibilisation au handicap

PROJET DE RECHERCHE SUR LES IMPACTS DES COÛTS ÉVITÉS PAR LA POLITIQUE DE PROTECTION DE L'ENFANCE

En 2025, le GEPSO a initié un projet de recherche en protection de l'enfance selon une approche par les coûts évités. Ce projet a pour ambition de démontrer l'enjeu d'inscrire les politiques publiques sociales dans des logiques d'investissement. Menée par le Pôle EnJeux de l'université d'Angers et avec le soutien de l'UNICEF France, l'étude croisera données quantitatives et analyses qualitatives pour mettre en évidence les effets positifs des actions menées par les professionnels.

Les professionnels et les volontaires qui accompagnent les enfants dans ce secteur décrivent un système en crise dans lequel le manque de moyens dégrade les conditions de travail. Cela tranche avec le profond sentiment d'utilité sociale qu'ils éprouvent. La recherche entreprise vise à structurer des connaissances autour de ce constat en permettant une lecture claire et documentée de la richesse produite par ces travailleurs. La piste retenue est celle d'une approche par les coûts évités, elle se fonde sur le constat que l'action de protéger préserve les enfants de maux plus grands et plus onéreux pour la société. Elle offrira une meilleure connaissance de la protection de l'enfance construite sur des indicateurs nouveaux et objectifs. Un autre objectif de l'étude est de fournir aux responsables publics et à la société civile des éléments scientifiquement étayés attestant de l'importance d'investir dans la protection de l'enfance.



S'ENGAGER

en faveur du service public social et médico-social en tant qu'espace d'accompagnement inconditionnel au service de l'inclusion et de l'autonomie des personnes.

LES INSTANCES NATIONALES AUXQUELLES PARTICIPE LE GEPSO

- Le Comité de concertation de la Haute Autorité de Santé (HAS)
- Le Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH)
- Le Comité national d'organisation sanitaire et sociale (CNOSS)
- Le Conseil national de la protection de l'enfance (CNPE) dont le GEPSO est membre du bureau
- Le groupe de travail national SERAFIN-PH
- Le Club ASE, animé par IdéalCo.



EN 2025

Le GEPSO a poursuivi la structuration de son travail de plaidoyer en faveur du respect et de la promotion des droits des personnes accompagnées. Plusieurs campagnes de plaidoyer ont été menées en lien avec les associations ou collectifs.



LES ENGAGEMENTS INTER-ASSOCIATIFS

En 2025, le GEPSO a poursuivi son engagement au sein de plusieurs collectifs inter-associatifs :

- **Collectif Nos services publics** : le collectif rassemble des agents, chercheurs, associations et syndicats autour des services publics pour réfléchir ensemble sur le sens et le fonctionnement de l'action publique et faire face aux urgences climatique, sociale et démocratiques que rencontre notre société
- **Collectif Cause majeur** : le collectif défend un accompagnement plein et entier des jeunes majeurs sortant de l'ASE et de la PJJ.
- **Collectif Handicaps** : le Collectif Handicaps est une association qui regroupe 54 associations nationales représentatives des personnes en situation de handicap, de leur famille et des proches aidants.
- > www.collectifhandicaps.fr
- **Collectif inter-associatif composé de l'ANMECS, CNAEMO, AIRE et du GEPSO** pour travailler le sujet de la multi-vulnérabilité.
- **Campagne nationale de mobilisation en faveur du grand âge « Les vieux méritent mieux »**, qui rassemble une vingtaine d'organisations pour faire faire du vieillissement une vraie priorité nationale.

EN 2025

- a rejoint **la Dynamique pour les Droits des enfants**, un ensemble de 30 organisations non gouvernementales (ONG), associations et collectifs, mobilisés pour porter collectivement, en direction des décideurs publics, des messages de plaidoyer pour une meilleure effectivité des droits de l'enfant en France et à l'international.

PLAIDOYER AUPRÈS DES POUVOIRS PUBLICS

Le GEPSO est engagé dans une démarche de plaidoyer auprès des pouvoirs publics afin d'obtenir un changement des politiques publiques. En 2025, plusieurs auditions et rendez-vous ont été conduits avec des parlementaires ou avec des représentants du Gouvernement, parmi lesquels :

- Audition au Sénat dans le cadre de la mission d'information relative à la protection de l'enfance
- Audition par le député Sébastien Saint-Pasteur dans le cadre de la commission d'enquête sur les défaillances des politiques publiques de prise en charge de la santé mentale et du handicap et les coûts de ces défaillances pour la société
- Audition au Sénat dans le cadre du projet de loi de financement de la sécurité sociale 2026
- Rencontre avec le cabinet de Catherine Vautrin, Ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles
- Rencontre avec le cabinet de Stéphanie Rist, Ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées

ZOOM SUR PLUSIEURS SUJETS DE PLAIDOYER 2025

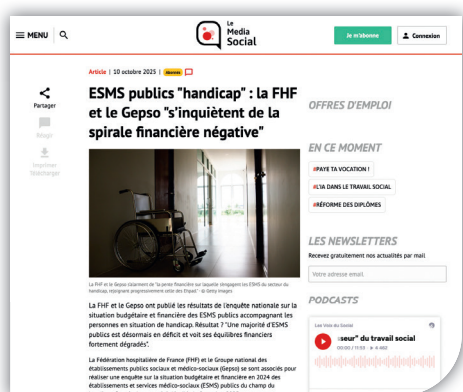
BILAN DE LA LOI DU 11 FÉVRIER 2005, 20 ANS APRÈS

Le GEPSO a été auditionné par les députés Christine Le Nabour et Sébastien Peytavie, rapporteur de la Mission d'évaluation de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. A cette occasion, notre association a pu porter des messages sur les enjeux de rupture de parcours, de formation des professionnels, des difficultés de recrutement, des enfants à multivulnérabilités ou encore de la prise en compte de l'opinion des personnes concernées. L'occasion également de mettre en lumière nos recommandations sur le sujet des personnes handicapées vieillissantes.

MOBILISATION SUR LA RÉFORME DES POUPONNIÈRES

Le GEPSO a été fortement mobilisé dans le cadre de la rédaction du décret relatif à l'accueil des enfants de moins de trois ans confiés au titre de la protection de l'enfance en pouponnière à caractère social, publié le 5 septembre 2025. Durant plusieurs mois, un groupe de travail s'est investi, en lien avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), et a plaidé en faveur d'un taux d'encadrement profondément rénové, qui traduise la réalité des missions et des fonctions à mettre en œuvre pour qu'une pouponnière ait les moyens de répondre aux besoins fondamentaux et spécifiques des enfants confiés dans leur globalité. Si la publication du décret en septembre traduit une volonté politique de renforcer l'accompagnement des enfants de 0 à 3 ans confiés à l'aide sociale à l'enfance, le GEPSO est resté mobilisé quant aux textes à venir, notamment le référentiel bâtimentaire et celui relatif aux parcours coordonnés renforcé.

ON EN PARLE EN 2025



LES RETOMBÉES PRESSE

En 2025, le GEPSO a bénéficié d'une montée en visibilité grâce à une couverture médiatique renforcée, notamment due à plusieurs publications (enquête sur la situation financière des établissements publics du handicap, recommandations sur les personnes handicapées vieillissantes) et à des prises de position publiques plus fréquentes.

JANVIER 2025

HOSPIMÉDIA

« Les partenariats entre les pouponnières et le médico-social doivent être renforcés »

LE MÉDIA SOCIAL

« Protection de l'enfance : le GEPSO cible neuf enjeux d'avenir pour les pouponnières »

FEVRIER 2025

HOSPIMÉDIA

« Les établissements publics médico-sociaux alertent sur les budgets 2025 »

LE MÉDIA SOCIAL

« Financement des ESMS : le Gepso demande un chantier national entre État et départements »

HOSPIMÉDIA

« Un recours devant le Conseil d'État est lancé pour les derniers exclus du Ségur »

ASH

« Les 12 propositions clés du Gepso pour optimiser la prise en charge des personnes handicapées vieillissantes »

MARS 2025

LA GAZETTE DES COMMUNES

« Social et médico-social : Alertes sur les budgets des établissements publics pour 2025 »

HOSPIMÉDIA

« Les personnes handicapées vieillissantes ont besoin de personnels éducatifs en Ehpad »

LE MÉDIA SOCIAL

« Personnes handicapées vieillissantes : les pistes du Gepso pour des parcours de vie fluides »

AVRIL 2025

ASH

« Ce que préconise le GEPSO pour sauver la protection de l'enfance. »

JUIN 2025

ASH

« Pouponnières : pourquoi les associations craignent une réforme a minima »

ASH

« Enfants à double vulnérabilité : le défi de la coopération »

HOSPIMÉDIA

« Les établissements publics s'engagent pour un service public médico-social inconditionnel »

SEPTEMBRE 2025

LE MÉDIA SOCIAL

« Décret sur les pouponnières : le GEPSO déplore une réforme incomplète »

ASH

« Décret pouponnières : une avancée notable mais inachevée »

Enfance et jeunesse Infos

« Pouponnières : le GEPSO alerte sur les limites du décret »

OCTOBRE 2025

Enfance et jeunesse Infos

« Noémie Hervé nommée déléguée nationale du GEPSO »

Hospimédia

« Les structures publiques dédiées au handicap entrent dans une spirale financière négative »

Hospimédia

« Handicap : comment se portent les établissements publics ? »

Le média social

« ESMS publics handicap : la FHF et le GEPSO s'inquiètent de la spirale financière négative »

Hospimédia

« Noémie Hervé rejoint le Groupe des établissements publics sociaux et médico-sociaux »

Le média social

« ESMS publics : Noémie Hervé est nommée déléguée nationale du Gepso »

NOVEMBRE 2025

ASH

« Noémie Hervé (Gepso) : Malgré l'instabilité politique, le travail continue »

Enfance et jeunesse Infos

« Le GEPSO réclame une feuille de route lisible et ambitieuse pour la protection de l'enfance »

Enfance et jeunesse Infos

« Protection de l'enfance : six organisations réclament un pilotage national d'urgence »

DECEMBRE 2025

Hospimédia

« Assises nationales des établissements publics de la protection de l'enfance : "Protéger sans enfermer : l'autodétermination, un levier de transformation" »

Le média social

« Crise de la protection de l'enfance : "Les contraintes nous poussent à changer" »

Hospimédia

« La généralisation des articles 51 sur la prise en soins des enfants protégés interrogé »

La gazette France

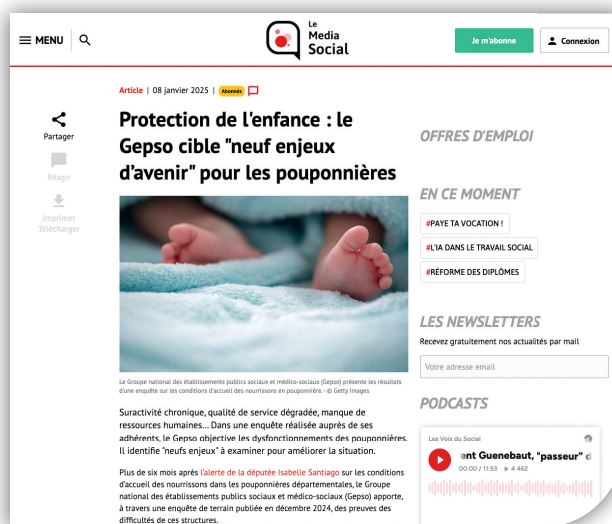
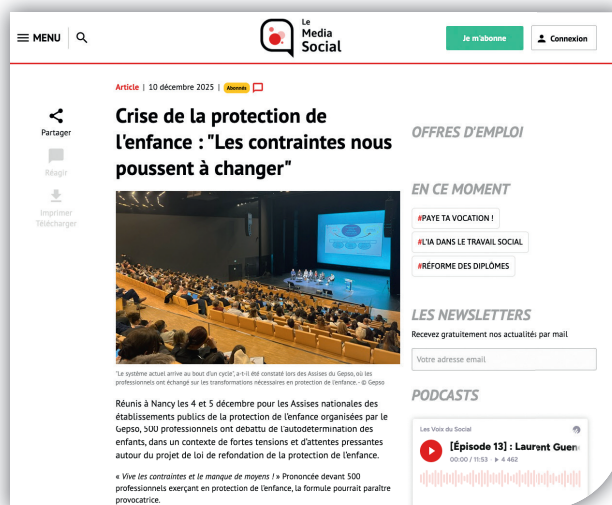
« Nancy accueille les Assises nationales de la protection de l'enfance »

Enfance et jeunesse Infos

« Protection de l'enfance : le GEPSO appelle le Sénat à adopter à son tour » les deux propositions de loi

La gazette des communes

« Protection de l'enfance : le mode d'accueil familial au cœur d'un projet de loi »





Réunion du groupe de travail des Assises nationales du handicap



Rendez-vous avec le cabinet de Stéphanie RIST, Ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, octobre 2025

LES COMMUNIQUÉS DE PRESSE

JANVIER 2025

Discours de politique générale de François BAYROU : les sujets sociaux et médico-sociaux effleurés et toujours pas de ministère de l'Enfance

FÉVRIER 2025

Budget 2025 des établissements publics sociaux et médico-sociaux : une situation alarmante (13 février)

MARS 2025

Proposition de loi sur l'intérêt des enfants : un rendez-vous manqué ! (14 mars)

AVRIL 2025

Rapport de la Commission d'enquête Santiago : agir vite pour des parcours stables et sécurisés pour les enfants protégés (9 avril)

JUIN 2025

Décret à venir sur les pouponnières : la promesse d'encadrement doit répondre aux besoins fondamentaux des 0-3 ans et fluidifier leur parcours (25 juin)

SEPTEMBRE 2025

Publication du décret relatif à l'accueil en pouponnière : une avancée attendue, mais une réforme encore inachevée (18 septembre)

OCTOBRE 2025

PLF et PLFSS 2026 : une cure d'austérité au détriment des plus vulnérables (24 octobre)

Gouvernement Lecornu II : l'instabilité politique ne peut se payer au prix des plus vulnérables (28 octobre)

DÉCEMBRE 2025

Réaction du GEPSO au reportage "Protection de l'enfance : le scandale des mineures prostituées" (3 décembre)

Le GEPSO salue l'adoption par l'Assemblée nationale de deux propositions de loi majeures pour la protection de l'enfance (15 décembre)



Visite sur le terrain à l'occasion d'une délégation régionale

Les chiffres clés de la communication du GEPSO en 2025

156 publications LinkedIn

+20,4 % de croissance d'abonnés

6 500 abonnés en 2025

36 campagnes emailing

31 retombées presse

10 communiqués de presse

DES INFORMATIONS RÉGULIÈRES POUR LES MEMBRES DU GEPSO

Afin d'informer toujours mieux ses membres adhérents, le GEPSO diffuse plusieurs newsletters à son réseau, à savoir :

GEPS'FORMATIONS

La lettre d'information dédiée aux informations sur les dernières formations proposées par le GEPSO.

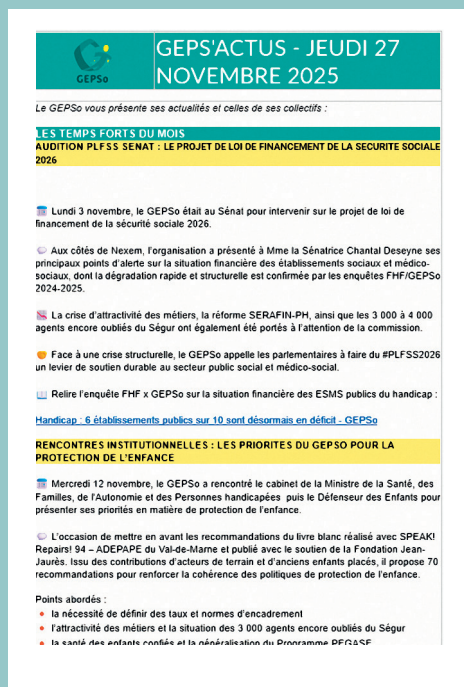
GEPS'RESSOURCES

La lettre d'information dédiée à la veille du secteur social et médico-social.

GEPSO'ACTUS

La lettre d'informations dédiée aux actualités internes du GEPSO : actualités des groupes de travail, des commissions, temps et groupes de travail.

**Vous n'êtes pas encore abonnés ?
Envoyez un mail à info@geps.com**



LES PUBLICATIONS GEPSo 2025

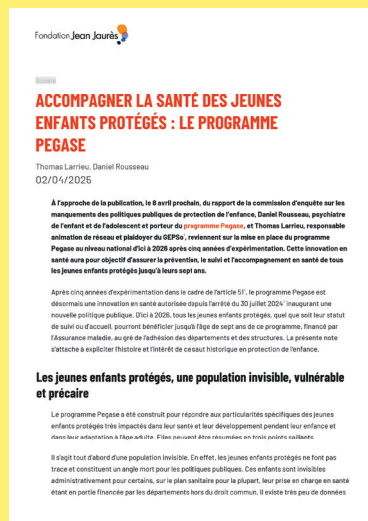


Améliorer l'accompagnement des personnes en situation de handicap vieillissantes (phv) - Février 2025

La question de l'accompagnement des personnes en situation de handicap vieillissantes (PHV) constitue aujourd'hui un enjeu majeur pour notre société, à la croisée des politiques publiques en matière de handicap, de vieillissement et de solidarité. Conscient de l'importance de ce défi, le GEPSo s'est pleinement engagé dans une réflexion approfondie et collaborative autour de ces problématiques, en réunissant des professionnels du secteur, des experts et des partenaires institutionnels lors de plusieurs webinaires d'échanges de bonnes pratiques. Après avoir organisé plusieurs webinaires sur la thématique des PHV et réalisé l'édition 2024 de sa revue annuelle sur ce sujet, le GEPSo propose 12 recommandations pour améliorer durablement l'accompagnement des PHV en France.

Ce document de positionnement vise ainsi à interpeller les décideurs publics et les partenaires institutionnels sur la nécessité impérieuse d'évolutions politiques et réglementaires concernant l'accompagnement des PHV.

[> À lire sur gepso.fr](#)



Accompagner la santé des jeunes enfants protégés : le programme Pegase – avril 2025

Après cinq années d'expérimentation dans le cadre de l'article 51, le programme Pegase est désormais une innovation en santé autorisée depuis l'arrêté du 30 juillet 2024 inaugurant une nouvelle politique publique. D'ici à 2026, tous les jeunes enfants protégés, quel que soit leur statut de suivi ou d'accueil, pourront bénéficier jusqu'à l'âge de sept ans de ce programme, financé par l'Assurance maladie, au gré de l'adhésion des départements et des structures.

À l'approche de la publication, le 8 avril 2025, du rapport de la commission d'enquête sur les manquements des politiques publiques de protection de l'enfance, Daniel Rousseau (psychiatre de l'enfant et de l'adolescent et porteur du programme Pegase) et les équipes du GEPSo reviennent sur les cinq années d'expérimentation du programme, qui assure la prévention, le suivi et l'accompagnement en santé de tous les jeunes enfants protégés jusqu'à leurs sept ans.

[> À lire sur jean-jaures.org](#)



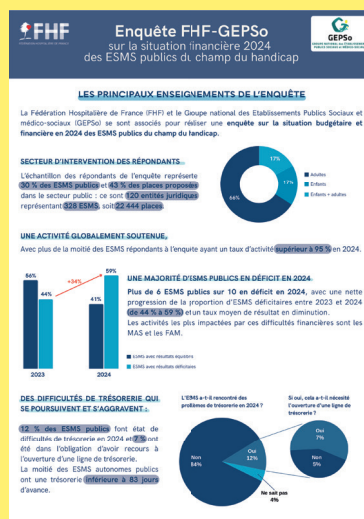
Projet associatif 2025-2030 – Mai 2025

Durant plus d'un an, adhérents, professionnels, délégations régionales et personnes accompagnées ont été associés à toutes les étapes de réflexion. Le résultat ? Un projet profondément ancré dans les réalités du terrain et les aspirations des acteurs du secteur social et médico-social. Des principes transversaux forts guident notre action :

- > La prise en compte, l'écoute et la co-construction du service public avec et pour les personnes concernées
- > L'ancrage territorial de son action afin d'être au plus près des besoins des territoires et des personnes
- > L'intégration de l'enjeu de la transition écologique et social dans ses réflexions et projets
- > Une démarche d'évaluation et de recherche qui permet de mesurer, d'évaluer et penser les politiques publiques sur le moyen et long terme

Une vidéo de présentation du nouveau projet associatif ainsi qu'une version en Facile à Lire et à Comprendre (FALC) sont disponibles sur le site gepso.fr

> À lire sur gepso.fr



Enquête FHF-GEPSO sur la situation financière 2024 des ESMS publics du champ du handicap – octobre 2025

En 2025, le GEPSO a publié la deuxième édition de son enquête nationale sur la situation financière financière des établissements et services médico-sociaux (ESMS) publics accompagnant les personnes en situation de handicap, en s'associant pour la première fois à la FHF. Menée auprès de 120 gestionnaires représentant plus de 22 000 places (43 % de l'offre publique du secteur), cette enquête dresse un constat alarmant : malgré leur mobilisation quotidienne, une majorité d'ESMS publics est désormais en déficit et voit ses équilibres financiers fortement dégradés.

Les principaux résultats :

- > Une activité globalement soutenue, avec plus de la moitié des ESMS répondants à l'enquête ayant un taux d'activité supérieur à 95 % en 2024.
- > Plus de 6 ESMS publics sur 10 en déficit en 2024, avec une nette progression de la proportion d'ESMS déficitaires entre 2023 et 2024 (de 44 % à 59 %)
- > Des difficultés de trésorerie qui se poursuivent et s'aggravent : 12 % des ESMS publics font état de difficultés de trésorerie en 2024 et 7 % ont été dans l'obligation d'avoir recours à l'ouverture d'une ligne de trésorerie.

Le GEPSO et la FHF rappellent les difficultés particulières auxquelles l'ensemble du secteur médico-social public est confronté (différences de traitement socio-fiscal, hausse de la CNRACL, etc.) et poursuivent leur plaidoyer sur le sujet.

> À lire sur gepso.fr

EN SAVOIR PLUS SUR

WWW.GEPSO.FR



GEPSO

GRUPE NATIONAL des ÉTABLISSEMENTS
PUBLICS SOCIAUX et MÉDICO-SOCIAUX

25-27 RUE DE TOLBIAC 75013 PARIS